



*Date édition : 10 décembre 2021*

### La Maison France Services Itinérante prend la route

 Le 1<sup>er</sup> décembre, les deux agents ont été recrutés afin de finaliser les dernières étapes nécessaires à la labellisation. Jeudi, ils sont allés prendre livraison de leur principal outil de travail, à savoir un véhicule aménagé adapté pour l'accueil du public sur tout le territoire communautaire.


 **Jeudi 9 décembre** : Jour J : Visite de contrôle par les services de l'AFNOR pour la labellisation du service.

#### **Objectif affiché : circulation du service itinérant dès janvier 2022**

Pour finaliser le déploiement du service, les deux collègues vont entrer en contact avec les différentes municipalités afin de finaliser les dates et les lieux de passage dans les différentes communes comme vu lors des travaux de la commission réunie le 6 décembre 2021.



#### **Le projet communautaire**

 Dès la fin de 2016, les élus de la Communauté de Communes, conscients des enjeux de proximité au sein de nos territoires ruraux, ont souhaité créer ce qu'on appelait à l'époque « Maison de Services Au Public » et qui est devenu aujourd'hui espaces France Services afin de se rendre au plus près des administrés pour les aider dans le cadre de leurs démarches administratives. C'est ainsi que, sous l'égide du Centre Social Passerelle en Haut Périgord Noir, a été ouverte une MSAP originale puisque pour irriguer l'ensemble du territoire ce sont deux antennes sur Thenon et Hautefort qui ont vues le jour.



Au vu du succès et de la nécessité de réintroduire des services publics en milieu rural le déploiement d'un espace France Service itinérant a été validé. Ce dernier sera étoffé par la création d'un nouvel espace France services à Terrasson-Lavilledieu. Ainsi, dès 2022 chacune des communes accueillera au plus près des administrés des permanences où les agents communautaires pourront remplir leurs missions d'aide à la population : **LE MAILLAGE TERRITORIAL SERA EFFICIENT**



## Présentation France Services



Les agents de ces Espaces France services sont présents pour vous accompagner dans de nombreux domaines comme :

- la santé, la famille, le logement, l'emploi, les finances publiques, titres sécurisés...
- la création d'une adresse e-mail, scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...
- faire le lien entre les réseaux partenaires et l'administré.

Chaque demande fait l'objet d'un accompagnement adapté et personnalisé

Un espace en accès libre vous permet d'effectuer vos démarches en toute autonomie.

Merci de communiquer sur le lancement de ce service dans vos communes. Pour en savoir plus....

[Lien vers le site internet](#)

## Le Contrat de Relance et de Transition Écologique

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) a vocation à regrouper les démarches contractuelles existantes afin de simplifier et mettre en cohérence les différents programmes d'aide de l'État.

Avec les CRTE le Gouvernement souhaite favoriser, avec les collectivités ou leurs groupements, la structuration de territoire de projets sur des périmètres de référence avec les contrats existants en particulier ceux des régions et des départements.

Dans ce cadre, Madame la Sous-préfète de Sarlat a donc proposé lors d'une première réunion le 7 mai qu'un protocole d'engagement soit signé par les Présidents des 6 Communautés de Communes réunies à l'échelle du Pays Périgord Noir afin d'être en cohérence avec le contrat régional de « Dynamisation et de Cohésion ». La volonté du Gouvernement était de signer l'ensemble de ces contrats avant le 30 juin 2021. Dans l'urgence alors qu'un diagnostic territorial était mis en œuvre et sans savoir quels axes stratégiques seraient retenus, il a donc été proposé d'inscrire dans un premier temps tous les projets des communes recensés au sein du Contrat de Projet Départemental.

Au final, durant l'été, et afin d'étayer le diagnostic territorial il a été proposé par les services de l'État d'engager une démarche participative en associant la population dans le cadre d'interviews filmées réalisées par l'agence Grand Public. Celles-ci se sont déroulées en octobre et le film fut présenté le 22 novembre alors que les axes stratégiques issus du diagnostic étaient proposés :

- **Orientation 1 : Mobiliser le territoire dans les transitions écologiques, les solutions de mobilité et la performance énergétique**
- **Orientation 2 : Soutenir le développement de l'économie productive du Périgord Noir**
- **Orientation 3 : Renforcer l'attractivité résidentielle en Périgord Noir et la cohésion du territoire**
- **Orientation 4 : Améliorer l'employabilité des actifs**

Tous les projets communaux et intercommunaux ou associatifs s'inscrivant dans ces orientations pourront figurer au sein du CRTE dans le respect des critères du contrat, à savoir :

*« Les projets accompagnés devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité). Ils peuvent être de grande envergure, structurants pour le territoire, ou à plus petite échelle, mais toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations. Les projets peuvent également poursuivre des objectifs de coopérations entre territoires : des actions peuvent être communes à deux CRTE avec deux participations financières. »*

Le contrat sera signé, pour une durée de six ans, le 16 décembre, il permettra par la suite d'intégrer sous la forme de fiches-actions les différents projets de développement communaux et intercommunaux qui pourront être inscrits au fil de l'eau s'ils répondent aux objectifs des quatre orientations stratégiques.